

# PRODUIRE ET CONSOMMER SA PROPRE ÉNERGIE : UNE SOLUTION D'AVENIR POUR LES COMMUNES

En 2023, les énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) représentent 60% de la consommation finale d'énergie en France, une dépendance qui inquiète une large majorité de Français·es. Près d'une collectivité sur deux considère le développement de la production locale d'énergie comme un moyen de renforcer la souveraineté énergétique.

## Agir sur le pouvoir d'achat grâce aux projets solaires d'autoconsommation collective

Face à la hausse et l'instabilité du coût de l'énergie, de nombreuses communes cherchent des solutions durables pour réduire leurs dépenses et renforcer leur autonomie. **L'autoconsommation collective, qui consiste à produire et consommer localement de l'électricité, est une réponse concrète à ces enjeux.**

Ces projets reposent souvent sur l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur des bâtiments, toitures ou terrains publics. Ils impliquent la participation des habitant·es, de la mairie et parfois des entreprises ou associations locales. Ce système permet de **réduire la facture d'électricité, d'améliorer la résilience énergétique du territoire et de réinvestir les économies réalisées dans des initiatives locales**, telles que la rénovation énergétique des bâtiments publics.

## L'exemple inspirant de Rennes (Ille-et-Vilaine)

La coopérative rennaise CIREN a installé des panneaux solaires sur le toit d'écoles et d'immeubles HLM (bâtiments publics mis à disposition par la commune). Les habitant·es des quartiers concernés, la mairie, ainsi que des entreprises et commerces locaux (comme la boulangerie) bénéficient d'une électricité jusqu'à 20% moins chère, ce qui leur permet de réduire leur facture d'énergie. Une tarification solidaire permet aux publics précaires de payer 30 à 50% moins cher. Cette initiative d'autoconsommation collective contribue aussi à rendre le territoire plus dynamique et attractif. Témoignage disponible sur [Youtube](#)

En moyenne, les projets citoyens génèrent 2 à 3 fois plus de retombées économiques locales que les projets sans participation locale (Source : [Énergie Partagée](#)).

## Pourquoi soutenir un projet d'énergie citoyenne ?

- **Gains financiers et attractivité du territoire** : l'électricité produite localement est moins chère, ce qui permet de réduire les factures d'électricité de la commune, des habitant·es et des commerces locaux. Cela permet de renforcer le pouvoir d'achat et la compétitivité économique du territoire.
- **Autonomie énergétique** : La commune et ses habitant·es réduisent leur dépendance aux fluctuations des prix de l'énergie et gagnent en autonomie énergétique.
- **Contribution à la transition énergétique** grâce à la production d'une électricité renouvelable et la réduction de l'empreinte écologique.
- **Éducation et participation citoyenne** : Le projet sensibilise les habitant·es et peut être le point de départ d'autres initiatives. Il permet d'impliquer d'autres acteurs locaux, collectivités et entreprises, créant une véritable communauté locale.
- **Valoriser des espaces inutilisés** par l'installation de panneaux solaires sur des toitures ou des terrains dégradés.

## La proposition en pratique

**La commune peut agir concrètement pour réduire sa facture d'électricité et celle des habitant·es tout en agissant pour l'autonomie et l'attractivité du territoire. Elle peut par exemple lancer des études de faisabilité pour équiper 30 % des grands bâtiments publics avec des panneaux solaires.** L'électricité produite sera partagée en autoconsommation collective, impliquant habitant·es et commerces locaux. En tant qu'habitant·e, vous pouvez soutenir ce projet en en parlant avec des voisins, votre copropriété ou des commerçants, ou en contactant une association comme Énergie Partagée ou Enercoop.

Cette proposition a été rédigée avec la contribution de Enercoop et Amis de la Terre

**Préparez l'interpellation de vos candidat·es avec la fiche technique**